

ACTE CONFIRMATIF DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Nous soussigné(e)(s), HATIAI MOHAMED, né(e) le 21/12/67 à

Beni Mellal (Maroc)

demeurant 2, rue du prince Hiba annemasse

en qualité de Président de la société en formation :

A3Z TRANSPORT (dénomination sociale),

au capital de 3600 euros,

ayant son siège social à 6, rue du Parc Hiba annemasse

dont les statuts ont été signés le 19 mai 2025,

attestons par la présente que :

Bien que le dépôt des fonds constituant le capital social soit intervenu le 24 juin 2025, soit postérieurement à la date de signature des statuts,

nous confirmons expressément la constitution de la société telle qu'elle résulte des statuts signés le 19 mai 2025.

Cet acte a pour but de régulariser la procédure d'immatriculation conformément à l'article L.225-15 du Code de commerce.

Fait à Annemasse, le 12/08/2025

Signature :

Hajjaj (Hunn)